











Strasbourg, le 30 août 2022

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie 65 avenue de la Forêt Noire 67 083 Strasbourg Cedex

Monsieur l'Inspecteur d'Académie-DASEN,

Les organisations syndicales signataires se sont réunies en intersyndicale pour faire le point sur la mise en place des évaluations d'école dans notre département.

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, nous avons l'honneur de vous informer que nos organisations syndicales déposent une alerte sociale concernant ce dispositif dont le cadre général présenté entretient une confusion réelle dans les responsabilités et le rôle de chacun. Nos organisations syndicales considèrent le moment comme totalement inadapté alors que notre département manque cruellement de moyens. Cette alerte sociale court jusqu'au 31 août 2023.

Nos organisations syndicales ont été interpelées de nombreuses fois par nos collègues. De plus, ces deux dernières années n'ont fait que révéler un fort accroissement de la souffrance au travail. Nous vous alertons sur la mise en place d'un énième dispositif chronophage dont le sens n'est pas établi. La priorité est à la reconstruction des équipes.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie-DASEN, il est de votre responsabilité de prendre les mesures qui s'imposent pour la protection des agents de l'Education nationale qui relèvent de votre administration ainsi que pour la préservation de leur santé.

Aussi l'intersyndicale vous demande que :

- l'évaluation d'école se déroule sur la base du volontariat : aucune forme de pression ne devra être exercée sur les collègues et les équipes qui ne participeraient pas
- la professionnalité des collègues ne soit pas interrogée
- > pour les collègues volontaires engagés dans le dispositif :
 - les travaux doivent se dérouler sur temps devant élèves,
 - il ne doit pas y avoir de questionnaires en direction des parents et des élus,
 - il ne doit pas y avoir de visite en classe sans accord des collègues.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT-Educ'action, Matthieu SEEBURGER

Pour le SE-Unsa 67, Laures TREMOLIERES et Didier CHARRIE

Pour le SGEN-CFDT, Patricia GONZALEZ

Pour le SNUDI-FO, Yannick LEFEBURE

Pour le SNUipp-FSU, Myriam BRANDT, Agathe KONIECZKA et Jonathan WELSCHINGER

Pour Sud éducation, Simon